



Bulletin d'information

Assemblée communale

Une Assemblée communale ordinaire est convoquée pour le **mardi 22 septembre 2020, à 20h00, à la salle de gymnastique de l'école.**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 18 décembre 2019 publié sur le site de la Commune ;
2. Discuter et voter l'ouverture d'un crédit de Fr. 250'000.00 pour la rénovation partielle du bâtiment de l'ancienne école à couvrir par voie d'emprunt et donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds nécessaires et consolider le crédit ;
3. Présentation des comptes 2019 (consultables sur le site internet de la Commune), ratification des écarts budgétaires, décision ;
4. Discuter et voter le crédit de Fr. 36'000.00 pour le mandat d'étude régionale liée à l'alimentation en eau potable des communes du Haut-Plateau, à répartir entre toutes les communes concernées sous déduction des subventions ;
5. Information sur le projet de création d'un cercle scolaire avec la Commune mixte de Develier ;
6. Divers

Selon les recommandations du Délégué aux affaires communales, l'Assemblée doit se tenir dans le respect des recommandations de l'Office fédéral de la santé publique avec pour conséquence que le nombre de places pourrait être limité selon l'affluence. C'est pour cette raison que cette Assemblée est organisée à la halle de gymnastique de l'école. Les Autorités communales prendront toutes les mesures afin de respecter les règles d'hygiène en vigueur.

Argumentaire des points de l'ordre du jour

3. Présentation des comptes 2019 ratification des écarts budgétaires, décision

Compte de fonctionnement	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1. Autorités, administration générale	87'962.61	14'710.00	94'300.00	15'300.00	103'444.69	25'499.60
2. Travaux publics, plans de zones, communications	97'905.30	55'097.20	123'300.00	82'200.00	124'976.25	96'622.25
3. Affaires juridiques, police, affaires militaires, protection civile	2'615.20	166.00	8'100.00	300.00	12'864.25	292.00
4. Hygiène publique	26.70	0.00	50.00	0.00	26.10	0.00
5. Instruction, formation, culture, sport	333'240.55	5'147.75	338'600.00	7'650.00	324'814.65	7'838.15
6. Aide sociale et santé publique	185'146.95	1'690.00	188'850.00	2'500.00	186'878.90	4'191.00
7. Economie publique	5'312.85	0.00	7'400.00	0.00	7'585.85	0.00
8. Finances	224'096.97	113'404.63	89'300.00	34'800.00	112'422.87	38'178.52
9. Impositions	19'277.05	783'824.70	17'200.00	681'600.00	50'013.90	730'108.55
	955'584.18	974'040.28	867'100.00	824'350.00	922'427.46	902'730.07
Perte				-42'750.00		-19'697.39
Bénéfice	18'456.10					
Services communaux	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Enlèvement des ordures	20'793.40	20'793.40	21'000.00	21'000.00	21'199.55	21'199.55
Inhumations	8'502.95	3'316.25	6'150.00	1'950.00	10'356.65	7'513.95
Service d'incendie et de secours	5'781.90	5'781.90	6'500.00	6'500.00	7'802.50	7'802.50
Canalisations et installations d'épuration	32'405.15	32'405.15	37'550.00	37'550.00	34'726.95	34'726.95
Service des eaux	142'178.65	142'178.65	141'150.00	141'150.00	137'767.45	137'767.45
	209'662.05	204'475.35	212'350.00	208'150.00	211'853.10	209'010.40
Perte		-5'186.70		-4'200.00		-2'842.70
Bénéfice						
Récapitulation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
	1'165'246.23	1'178'515.63	1'079'450.00	1'032'500.00	1'134'280.56	1'111'740.47
Perte				-46'950.00		-22'540.09
Bénéfice	13'269.40					
	1'178'515.63	1'178'515.63	1'079'450.00	1'079'450.00	1'134'280.56	1'134'280.56

Le compte de fonctionnement 2019 présentait, avant ajustements comptables, un excédent de revenus de Fr. 64'336.25. Ce bon résultat provient essentiellement des rentrées fiscales supérieures de Fr. 100'000.00 aux prévisions. Le Conseil communal a procédé à la réévaluation du patrimoine financier (comme le demande le nouveau modèle comptable harmonisé – MCH2). Cette opération a provoqué un gain comptable de Fr. 26'118.15. Le compte de fonctionnement bouclait donc avec un bénéfice de Fr. 90'454.40. Il a été décidé d'utiliser cet excédent de revenus pour procéder à des amortissements comptables complémentaires à hauteur de Fr. 77'185.00. En tenant compte des éléments qui précèdent, le compte de fonctionnement boucle avec un résultat positif de Fr. 13'269.40.

Argumentaire des points de l'ordre du jour

2. Discuter et voter l'ouverture d'un crédit de Fr. 250'000.00 pour la rénovation partielle du bâtiment de l'ancienne école à couvrir par voie d'emprunt et donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds nécessaires et consolider le crédit

Le Conseil communal a décidé de proposer à l'Assemblée communale un crédit de Fr. 250'000.00 pour la rénovation partielle du bâtiment de l'ancienne école. Les travaux prévus permettront de mettre en location l'appartement existant. Une nouvelle galerie en bois sera construite sur la façade Nord ce qui permettra, entre autre, de faire office de terrasse pour l'appartement rénové. Le but de cette rénovation est de rendre l'appartement autonome et de pouvoir réaliser, plus tard, d'autres travaux de rénovation sans incommoder les futurs occupants de ce logement. En plus de la rénovation du logement, des travaux de réparation du toit seront réalisés.

Le Conseil communal vous recommande vivement de bien vouloir accepter cette demande de crédit afin de redonner vie à ce bâtiment historique du village.

4. Discuter et voter le crédit de Fr. 36'000.00 pour le mandat d'étude régionale liée à l'alimentation en eau potable des communes du Haut-Plateau, à répartir entre toutes les communes concernées sous déduction des subventions

La Commission des maires du Haut-Plateau a décidé de réaliser une étude régionale liée à l'alimentation en eau potable des communes du Haut-Plateau. Cette décision a été prise à la suite du dépassement des valeurs limites du nitrate dans le réseau d'eau potable de plusieurs de ces communes. Cette étude devrait permettre de régler ce problème de pollution et d'assurer une alimentation en eau de qualité et durable pour toutes les communes du Haut-Plateau.

Le Conseil communal vous demande de bien vouloir accepter cette demande de crédit.

5. Information sur le projet de création d'un cercle scolaire avec la Commune mixte de Develier

Le projet de création d'un cercle scolaire avec la Commune mixte de Develier avance pas à pas. Le groupe de travail mis en place définit actuellement les contours d'un projet de convention. Le souhait des Autorités communales de Bourrignon et de Develier est de pouvoir voter la création de ce cercle scolaire au mois de décembre de cette année et de décider de son entrée en vigueur pour la rentrée scolaire d'août 2022.

Agenda des manifestations

Assemblée communale

Mardi 22 septembre 2020 à 20h00 à la salle de gymnastique de l'école

Votation fédérale

Dimanche 27 septembre 2020 de 10h00 à 12h00 - Bureau communal

Elections cantonales—1^{er} tour

Dimanche 18 octobre 2020 de 10h00 à 12h00 - Bureau communal

Elections cantonales—2^e tour

Dimanche 8 novembre 2020 de 10h00 à 12h00 - Bureau communal

Votation fédérale

Dimanche 24 novembre 2020 de 10h00 à 12h00 - Bureau communal

Campagne de stérilisation de chats errants

Dans la bulletin d'information du mois de juillet 2020, le Conseil communal annonçait à la population l'organisation d'une campagne de capture de chats errants afin de les stériliser. Cette campagne a été menée par l'Association jurassienne de protection des animaux (AJPA) en accord avec le Service de la consommation et des affaires vétérinaires de la République et Canton du Jura.



Cette campagne s'est déroulée les 6, 7 et 8 juillet 2020 et a permis de procéder à dix stérilisations de chattes et quatre castrations de chats.

Pour information, le coût de ces différentes opérations s'est monté à Fr. 2'581.60. Grâce au contrat passé avec l'Association jurassienne de protection des animaux, la facture finale à charge de la Commune est de Fr. 1'570.00.

Adresse et horaire

Commune de Bourrignon
Rue de l'Eglise 8
Case postale 102
2802 Develier

Téléphone : 032 422 15 15
Fax : 032 422 81 53

Messagerie : bourrignon@develier.ch
Internet : www.bourrignon.ch

Heures d'ouverture du guichet :

Lundi :	11h00 - 12h00	16h00 - 17h00
Mardi :	11h00 - 14h00	
Mercredi :	11h00 - 12h00	16h00 - 17h00
Jeudi :	11h00 - 12h00	16h00 - 19h00
Vendredi et veilles de fêtes :	11h00 - 12h00	Fermé l'après-midi

